

1. TYPOGRAPHIE

1.1. La ponctuation

Si l'on représente par "x" un caractère quelconque (ici le dernier caractère du mot qui précède, et le premier caractère du mot suivant), les espaces situés avant ou après les signes de ponctuation (point, virgule, point-virgule, etc.) se placent comme suit :

- **point** : x. x

- **virgule** : x, x

- **deux-points** : x : x (présentation "latine") ou x: x (présentation "anglo-saxonne"). Choisir une présentation, et s'y tenir.

- **point-virgule** : x ; x (présentation "latine") ou x; x (présentation "anglo-saxonne"). Éviter l'usage excessif du point-virgule. Noter que la rédaction anglo-saxonne l'utilise très peu.

- **point d'exclamation** : x ! x ou x! x (choisir !). Si un point d'exclamation est situé en fin de phrase, il ne doit pas être suivi par un point-virgule ou un point final (il les remplace). Sauf cas très particulier, le point d'exclamation n'a pas lieu d'être utilisé dans une publication, un mémoire ou dans un rapport.

- **point d'interrogation** : x ? x ou x? x (choisir !). Si un point d'interrogation est situé en fin de phrase, il ne doit pas être suivi par un point-virgule ou un point final (il les remplace). Le point d'exclamation ou d'interrogation équivalant à un point, la phrase qui suit doit commencer par une majuscule.

- **parenthèses** : x (xxxxx) x. Si une parenthèse est suivie par un autre signe de ponctuation, la Règle générale s'applique ; par exemple : x (xxxxx), x ou x (xxxxx). x. Il faut éviter les parenthèses emboîtées, comme dans l'exemple suivant : "une espèce-clé (au sens de POWER (1995))" ; écrire plutôt : "une espèce-clé, au sens de POWER (1995)" ou "une espèce-clé (au sens de POWER, 1995)".

- **crochets** : comme les parenthèses. Les crochets peuvent servir à éviter les parenthèses emboîtées. Dans l'exemple utilisé ci-dessus : "une espèce-clé [au sens de POWER (1995)]".

- **guillemets** : x "xxxxx" x. Ce type de guillemets ("xxxxx") est nommé guillemets anglais, par opposition aux guillemets dits français (« xxxxx »), qui sont passés de mode et font vieillot. Quoi qu'il en soit, choisir un type de guillemets et s'y tenir.

- **tiret** : x-x. Notez que, pour les **mots composés** usuels, la présence ou non d'un tiret (rondpoint, rond point ou rond-point ?) est une règle orthographique que l'on peut chercher dans un dictionnaire

- **slash** : x/x

- **points de suspension**. Ils sont toujours au nombre de trois ...

On Remplacera les points de suspension par "etc." "etc." ne doit pas être suivi par des points de suspension. Noter que cette abréviation est terminée par un point ("etc." et non "etc").